



SciencesPo.

*Le programme doctoral de l'Ecole de Droit et l'Ecole Doctorale de Sciences Po
ont le plaisir de vous inviter au séminaire de*

Benoit Frydman

Professeur, Université Libre de Bruxelles (ULB)

et Gregory Lewkowicz

Professeur associé, Université Libre de Bruxelles (ULB)

« Quand l'Ecole de Bruxelles brusselait »

[Benoit Frydman](#) est professeur à l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et professeur affilié à l'Ecole de Droit de Sciences Po. Il est président du Centre Perelman de philosophie du droit. Il est membre de l'Académie royale de Belgique et vice-président de l'Académie européenne de théorie du droit.

[Gregory Lewkowicz](#) a été chercheur au Fonds National pour la Recherche Scientifique (FNRS). Il est professeur associé à l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et chercheur au Centre Perelman de philosophie du droit. En 2012-13, il a été professeur invité de droit global à l'Université de Vienne.

Le moment 1900 est marqué par un tournant sociologique et pragmatique dans lequel les juristes ont joué un rôle de premier plan et qui a en retour fortement influencé l'évolution du droit. Ce mouvement, qui a affecté l'Allemagne, la France et les Etats-Unis, a également touché de plein fouet la Belgique où il a suscité à la fois un grand engouement et une crise sans précédent dans le monde académique et au-delà. Cette crise a favorisé le développement d'une conception spécifique de la sociologie et d'une approche pragmatique du droit qui sont connues jusqu'à aujourd'hui sous le nom d'« Ecole de Bruxelles ». En remontant aux origines de cette école, le séminaire permettra de discuter les lignes de continuité et de rupture avec la situation française notamment, telle qu'elle a été bien étudiée par plusieurs membres de l'Ecole de Droit de Sciences Po.

Judi 17 avril 2014 (12h30 - 14:30)

Sciences Po Paris, Salle 410T (4^{ème} étage)

13, rue de l'Université - 75007 Paris

Entrée libre